

ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY

Secretariat  
P. O. Box 2242

منظمة الوحدة الأفريقية  
السكرتارية  
ص. ب. ٢٢٤٢

ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAINNE

Secretariat  
B. P. 2242

أديس أبابا \* \* \* Addis Ababa

CONSEIL DES MINISTRES

Vingt-septième Session Ordinaire

Port-Louis (Ile Maurice)

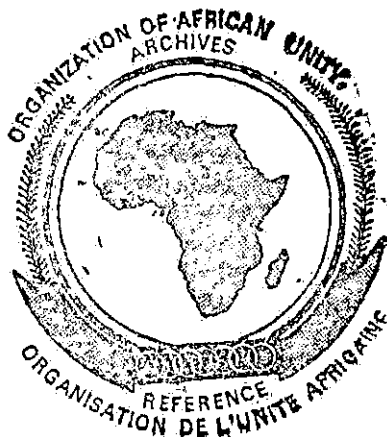
24 - 29 Juin 1976

OM/739 (XXVII)

Part I

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

SUR L'APPLICATION DES SANCTIONS CONTRE LA RHODESIE



EFFETS DES SANCTIONS  
CONTRE LE REGIME REBELLE DE LA RHODESIE DU SUD

Depuis la déclaration unilatérale de l'indépendance de la Rhodésie du Sud en 1965 par des colons blancs résidant dans ce territoire, la Communauté internationale tout entière a recommandé d'isoler le régime rebelle de Salisbury en imposant des sanctions dans tous les domaines d'activités.

Ces sanctions ont souvent fait l'objet de violation, principalement par certains pays occidentaux et par l'Afrique du Sud.

Malgré cette violation, les sanctions ont dans une certaine mesure, produit des effets positifs. Il est bien sûr très difficile de savoir exactement l'impact réel qu'elles ont eu sur l'économie rhodésienne en raison de nombreux obstacles, mais les informations publiées dans les mass média ou celles qui sont fournies par certains mouvements et groupes qui soutiennent la libération du peuple zimbabwé permettent de suivre la situation. En effet, le régime raciste Rhodésien, soucieux de maintenir une atmosphère de confiance en vue d'attirer les industriels, les investisseurs, les touristes, les immigrants, etc..., cache ou déforme à dessein les chiffres en utilisant des méthodes destinées à tromper et à créer la confusion. Cette pratique a été abusivement utilisée à tel point que Ian Smith lui-même fût contraint de s'expliquer devant son propre parti, le "Front Rhodésien". Sommé par son propre parti de s'expliquer, il a déclaré que "si seulement les Rhodésiens pouvaient être informés des faits et des prévisions à la disposition du Gouvernement, nos besoins économiques, nos difficultés de développement à l'avenir ainsi que les problèmes de sécurité se dessinant à l'horizon pour nous, ils comprendraient alors plus justement notre position." (Africa Bureau Fact Sheet 34 de février 1974)

Si la situation économique de la Rhodésie du Sud a toujours connu de graves difficultés dues justement à l'application des sanctions internationales, cette situation s'est empirée après 1971. Le Chef du régime rebelle, M. Ian Smith, l'a lui-même reconnu dans son message de fin d'année 1974. Il a lancé un appel

angoissé et en termes de désespoir affirmant notamment que "la Rhodésie n'était pas isolée des courants économiques internationaux et ne semblait pas devoir affronter les difficultés économiques internationales actuelles sans dommage." Ces difficultés économiques qui étaient déjà très sérieuses se sont aggravées avec l'embargo pétrolier arabe en novembre 1973, avec le coup d'état au Portugal qui a renversé le régime fasciste en avril 1974, avec l'indépendance du Mozambique en juin 1975 et enfin avec la décision le 3 mars 1976 du Gouvernement de la République Populaire du Mozambique de fermer toutes les voies de communications aériennes, ferroviaires et routières avec la Rhodésie et d'appliquer strictement toutes les sanctions décrétées par l'ONU et l'OUA.

#### I. Situation des Colons Blancs en Rhodésie du Sud

D'après le "Monthly Digest of Statistics" de juin 1974, la population en Rhodésie du Sud se composait en 1973, comme suit :

Africains.....	5.800.000
Européens.....	273.000
Métis.....	19.000
Asiatiques.....	9.800
Total.....	<u>6.102.300</u>
	=====

A travers ces chiffres, on remarque aisément que les Africains sont les plus nombreux. Ce facteur constitue en soi une grande force devant la faiblesse numérique très accusée des populations d'origine européenne au pouvoir. En dépit de leur faiblesse, les Blancs exercent leur domination sur la grande majorité des Africains (il y a un Blanc pour 22 Africains). Cette situation paradoxale est due au fait que la minorité blanche détient le pouvoir politique, économique et militaire qu'elle a hérité de la colonisation britannique.

Dans le but de mieux assurer leur sécurité et de créer les meilleures conditions d'exploitation, les colons blancs ont divisé la Rhodésie en zones blanches et noires. De cette façon, le contrôle des noirs est plus facile et leurs déplacements dans les zones blanches sont limités, voire interdits.

Cette division raciale est consacrée par des textes légaux tels que "Land Tenure Act" et "Tribal Trust Lands". Selon Rhodésian Newsbrief n° 9 paru en 1973, les zones africaines faisaient l'objet d'une très forte surpopulation et étaient en proie à une grave érosion du sol qui le rendait de plus en plus pauvre. La répartition des terres en ces deux zones paraît être le pilier de la suprématie blanche. En effet, les Africains qui représentent plus de 90 % de la population détiennent au total 50 % seulement des terres. Le reste (généralement les régions les plus riches et les plus fertiles) appartient à la minorité blanche. Les colons sont tellement conscients de l'importance des structures agraires, telles qu'elles viennent d'être signalées, qu'ils font du "Land Tenure Act" un élément non négociable dans toutes les discussions que leur régime pourrait avoir avec les nationalistes Zimbabwé. Voici comment le "Moniteur Africain" n° 742 de mars 1976 décrit cette situation pour le moins scandaleuse : "Les réserves : 82.000 km<sup>2</sup> dont 32.000 de terres cultivables les moins fertiles. Cette zone est réservée aux populations africaines. Les terres fertiles et les régions salubres de l'Est sont ouvertes à la colonisation."

Devant une pareille injustice, les nationalistes du Zimbabwé ont dû réagir brutalement en s'engageant dans une lutte armée. En raison justement de la pression de la lutte armée du peuple Zimbabwé et grâce à l'opinion unanime de la communauté internationale condamnant le régime rebelle, celui-ci a dû faire face à un exode des Blancs et au ralentissement de l'immigration, ce qui rend encore plus fragile la position déjà précaire des blancs de Rhodésie. En effet, le nombre net d'émigrés qui s'élevait à 8.820 personnes en 1972 est subitement tombé à 1.680 en 1973. A la suite des changements intervenus au Portugal en avril 1974 et devant la perspective de l'indépendance du Mozambique, la Rhodésie a connu l'exode de population blanche le plus important depuis 1965, soit 1.090 blancs dans la seule année 1974. Ces chiffres sont naturellement sous-estimés en raison du secret entretenu par les autorités rebelles de Salisbury, soucieuses de maintenir un climat de confiance.

Dès 1974, la Rhodésie a senti le danger d'une telle hémorragie. La diminution de la population avait atteint en 1973 le taux de 33 % le plus bas de l'histoire du régime raciste Rhodésien. Cet état de choses a causé de sérieuses inquiétudes aux tenants du régime car le succès dans le domaine de l'immigration a toujours été considéré comme un signe de solidité du pouvoir des Blancs. La Rhodésie a

dû mener une campagne particulièrement intense pour attirer de nouveaux colons et surtout pour arrêter l'émigration. Dans cette campagne, les autorités de la Rhodésie du Sud ont été contraintes de se dévoiler en lançant un slogan de 10.000 immigrants au lieu d'un million comme cela se faisait par le passé. Ce chiffre de 10.000 immigrants était avancé uniquement pour la forme, car l'administration sud-rhodésienne elle-même croyait avec beaucoup de réserves au succès d'une telle opération. Cette prévision s'est effectivement soldée par un échec. Sur 273.000 blancs résidant en Rhodésie du Sud en 1973, il n'en reste plus que 240.000 aujourd'hui selon un article publié le 24 avril 1976 par "France-Soir", un géant du quotidien français. Cette situation a été créée par le fait que le recrutement direct des immigrants est interdit, tout au moins officiellement, dans la plupart des pays du monde à la suite des résolutions des Nations Unies et de l'OUA et en raison des pressions de plus en plus vives exercées par l'opinion internationale. Le peu d'immigrants qui s'aventurent encore en Rhodésie du Sud sont recrutés par l'intermédiaire des organisations illégales existant dans certains pays occidentaux. D'autres viennent d'Afrique du Sud encore que, d'après une enquête faite par le "Sunday Mail" Rhodésien, il y a peu d'incitation pour les Blancs les poussant à quitter l'Afrique du Sud pour la Rhodésie parce que poursuit le Journal : "la moyenne du salaire d'un Blanc en Afrique du Sud qui est de 316 Rands est maintenant plus élevée que celle d'un Blanc en Rhodésie qui est de 285 Rands. Selon la même enquête, les prix seraient également plus élevés en Rhodésie qu'en Afrique du Sud, ce qui peut s'expliquer compte tenu du coût du transport des marchandises et des taxes de transit. Aujourd'hui, la situation des Blancs de la Rhodésie du Sud va de mal en pis. C'est ainsi qu'ils consacrent actuellement toute leur énergie à préparer la guerre. A cet égard, l'Institut International d'Etudes Stratégiques" (ILES) indique dans son rapport de l'année dernière (1975) que (selon la citation de "Addis-Soir" du 6 septembre 1975) : "la Rhodésie a augmenté son budget militaire de 11 %. Ses forces armées ont été portées à 5.700 hommes (soit une augmentation de mille unités par rapport à l'année 1974 (voir en annexe un tableau des Forces militaires Rhodésiennes). L'aviation a été dotée de huit hélicoptères "Alouette III" supplémentaires de fabrication française.

Une telle augmentation de forces militaires ne résoudra en rien le problème posé par l'oppression et l'exploitation d'une grande majorité d'Africains par une minorité de racistes blancs en Rhodésie. Le quotidien français "France Soir" déjà cité annonce dans son numéro du 24 avril 1976 que : "les 240.000 européens de

Rhodésie, qui tiennent l'un des deux derniers bastions du pouvoir blanc en Afrique Australe, se préparent à la guerre. Ils savent que les Nationalistes Africains vont faire éclater la guérilla dans les semaines ou les mois à venir, avec l'aide de l'étranger". Cette guérilla s'est déjà fait remarquer en organisant une embuscade le 18 avril 1976 au cours de laquelle trois touristes blancs ont été tués. Durant toute la semaine qui a suivi ce coup d'éclat de la guérilla africaine, les Blancs de la Rhodésie pris de panique se sont jetés sur tout ce qu'ils pouvaient trouver comme armes à Salisbury. Il semblerait que depuis le Lundi de Pâques, "les armureries de Salisbury et des autres grandes villes ont été dévalisées. Les habitants (blancs bien entendu) ont acheté à prix d'or des fusils et des pistolets". Bref, les Blancs de Rhodésie mènent un combat désespéré et perdu d'avance. Ils sont de plus en plus seuls. L'Afrique du Sud demeure leur seul espoir. Mais elle doit elle-même assurer sa propre sécurité sur une frontière qui est devenue soudainement très longue et difficile à contrôler depuis l'indépendance du Mozambique et de l'Angola. Du reste, l'Afrique du Sud qui a annoncé son intention de retirer graduellement ses troupes de la Rhodésie aurait par ailleurs informé cette dernière qu'elle cesserait son aide militaire. Cette information qui circulait depuis quelque temps et dont le "TIMES" de Londres s'était fait l'écho, s'avère malheureusement fautive, car le Premier Ministre du régime d'apartheid l'a démentie lui-même devant son Parlement le 22 avril 1976, selon le "Monde" du 24 avril 1976. Dans les propos de John Vorster, il y a sûrement la volonté d'aider sa voisine raciste, la Rhodésie, mais est-il vraiment capable d'assurer la sécurité de son propre régime sur les frontières avec l'Angola et le Mozambique et de continuer à dispenser une aide substantielle à sa protégée ? Cela est discutable. La Grande-Bretagne pour sa part a fait savoir à qui voulait l'entendre qu'en aucun cas elle n'interviendrait militairement en Rhodésie et qu'elle empêcherait la livraison d'armes à Salisbury.

Quant aux Etats-Unis, le Dr. Kissinger, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, aurait déclaré le jeudi 22 avril 1976 avant son départ pour une tournée en Afrique ("Le Monde" du 24 avril 1976) qu'il appuie "la règle de la majorité, c'est-à-dire, pratiquement les aspirations des Noirs de l'Afrique Australe", et que "les Etats-Unis favorisaient la reprise des négociations entre le régime Smith et les nationalistes Africains."

## II. Situation Economique de la Rhodésie

Immédiatement après la déclaration unilatérale de l'indépendance, la situation en Rhodésie a été marquée par une baisse très sensible des échanges commerciaux à la suite du boycottage recommandé par la communauté internationale. Pendant quelques années la Rhodésie a été coupée des marchés monétaires internationaux. Elle ne pouvait donc pas écouler ses produits à l'exception du tabac et était par conséquent privé des revenus nécessaires pour faire face aux besoins du pays. La situation économique qui se caractérisait par un ralentissement des activités dans tous les secteurs de la vie nationale aurait pu tourner au désastre pour le régime raciste en place si l'Afrique du Sud et le régime fasciste Portugais soutenus par leurs alliés impérialistes n'avaient pas volé à son secours pour remettre de l'ordre dans l'économie.

Grâce à cette aide, le régime rhodésien a pu accorder des subventions massives aux fermiers blancs à l'intérieur, tout en explorant les marchés internationaux pouvant recevoir ses produits et lui procurer des revenus. Jusqu'en 1971, l'économie Rhodésienne a connu une très grande extension. Les importations comme les exportations ont augmenté rapidement et le taux d'immigrants s'est sensiblement accru.

L'essor économique enregistré jusqu'en 1971 n'a profité en rien aux populations africaines. Au contraire, l'arrogance des Blancs enivrés par les richesses tirées de l'exploitation des Noirs ne faisait que s'accroître. Cela devenait intolérable pour les Africains qui se virent obligés de recourir à des actes de guérilla. Au mois de décembre 1972, les Nationalistes Africains ont lancé à l'intérieur de la Rhodésie, des attaques d'une importance sans précédent qui ont modifié fondamentalement la situation existante. Ceci a provoqué le départ des Blancs qui vivaient temporairement en Rhodésie et freiné l'afflux des immigrants blancs. Etant donné que la Rhodésie vit de 80 % des immigrants selon le propre aveu du Ministre Rhodésien du Travail, la situation économique s'est gravement détériorée.

La campagne de guérilla des Nationalistes Africains du Zimbabwe s'est poursuivie en 1973, contraignant le régime rebelle à fermer sa frontière avec la Zambie. Selon le "Moniteur Africain" n° 742 de mars 1976, la fermeture en 1973 de la frontière zambienne avait interrompu le trafic entre le Copper Belt Zambien et

Beira diminuant ainsi les ressources que la Rhodésie retirait de ce transit. En 1973 les pertes des "RHODESIA RAILWAYS" consécutives à la fermeture de la frontière avec la Zambie se chiffraient d'après la revue "Industries et Travaux d'Outre-Mer" n° 266 de janvier 1976, à 11 millions de dollars rhodésiens (un dollar rhodésien équivalant à un dollar et demi des Etats-Unis). Toujours selon les révélations du "Moniteur Africain" n° 742 au mois de juin 1975, le déficit des "RHODESIAN RAILWAYS" était évalué à 21,2 millions de dollars rhodésiens (près de 150 millions de francs français), soit deux millions de dollars de plus que l'exercice 1973/74. La recrudescence de la guérilla en 1972 a eu également pour effet de réduire le nombre de touristes. D'après une étude faite en 1974 par le Conseil mondial des Eglises, il y avait en janvier 1974, 12.000 touristes en Rhodésie contre 20.000 en janvier 1973 et 25.000 en janvier 1972. Le "CIC BRIEF" d'octobre 1974 indique des chiffres un peu différents de ceux qui précèdent, mais ils traduisent néanmoins la même tendance au déclin.

Le "CIC BRIEF" écrit que "avec la recrudescence des combats le nombre des visiteurs est tombé d'une façon dramatique de 405.485 en 1972 à 288.105 en 1973, soit un déclin de 29 %" (traduction non officielle). On a constaté également qu'en 1973, la Rhodésie a connu la croissance économique la plus faible depuis 1966, soit un taux de 7,30 %.

L'économie Rhodésienne est basée essentiellement sur l'agriculture et sur les produits miniers. Le secteur minier est surtout favorisé par son attrait des sociétés multinationales qui lui consacrent des financements importants. Le numéro 742 du "Moniteur Africain". (mars 1976) apporte à cet égard le témoignage suivant : "Les ressources minières constituent un des atouts majeurs de la Rhodésie". Dans le secteur du nickel "quatre mines sont contrôlées par les filiales de l'Anglo American Corporation de Rio Tinto et d'une firme Sud-Africaine". AFRICA BUREAU FACT SHEET 34 de février 1974 révèle qu'une source importante de gain au cours de la période 1973/74 a été constituée par la violation par l'Amérique de l'embargo sur le chrome.

Ainsi donc, l'économie rhodésienne s'avère extrêmement vulnérable malgré le soutien dont elle bénéficie de ses alliés sud-africains et occidentaux. Déjà, en juin 1975, peu avant l'indépendance de la République Populaire du Mozambique, M. Yassin EL-AYOUFY dans son article publié dans la revue "Bureau Allemagne-Afrique-Monde Arabe" prévoyait la situation qui prévaut actuellement en Rhodésie



dans les termes qui se sont justifiés par la suite. A cette époque, il avait en effet écrit : "on s'attend à ce que le Mozambique ferme ses ports, ses routes et ses chemins de fer au Gouvernement illégal de Ian Smith en Rhodésie. Quoi qu'il en soit, les chemins de fer, les ports ou les aérodromes de la République d'Afrique du Sud ne seraient absolument pas en mesure de prendre en charge même 30 % du volume commercial actuel de la Rhodésie du Sud, ou ses autres besoins de communication." L'article poursuit en disant que "l'Afrique du Sud ne peut se substituer même en partie au Mozambique pour les exportations, les importations et les moyens des communications Rhodésiens". Cette prévision n'a pas tardé à se traduire dans la réalité car le Président de la République Populaire du Mozambique, S.E. SAMORA MACHEL, a annoncé le 3 mars 1976 la décision de son Gouvernement d'interrompre tout trafic aérien, ferroviaire, routier et autres avec la Rhodésie du Sud et d'appliquer avec rigueur les sanctions de l'ONU et de l'OUA.

La décision du Gouvernement Mozambicain est d'une très haute portée politique. Elle a apporté une contribution de la plus haute importance à la lutte de la libération du Zimbabwe au prix d'énormes sacrifices. En agissant ainsi le Gouvernement Mozambicain a montré que la liberté est une et qu'il n'y a pas d'indépendance véritable sans celles de tous les frères africains.

Le "Moniteur Africain" n° 742 de mars 1976, en accueillant cette décision a écrit : "Après la décision du Président du Mozambique, M. SAMORA MACHEL, de fermer ses 1.300 km de frontière avec la Rhodésie, la crise économique et politique qui mine l'Afrique Australe apparaît dans toute son ampleur. Ainsi privée d'un indispensable débouché maritime, la Rhodésie voit le développement de ses échanges extérieurs compromis après que la quasi-totalité de ses firmes installées au Mozambique aient été contraintes par le FRELIMO de s'en aller".

Dans cette conjoncture, il est plus que jamais indispensable de maintenir, d'intensifier et d'étendre les sanctions contre la Rhodésie car, en effet, si pour les Européens de Rhodésie, la lutte désespérée qu'ils sont prêts à mener apparaît déjà comme un combat d'arrière-garde, on ignore si elle sera longue ou courte, d'autant plus que la Rhodésie se livre à un déploiement de forces sans précédent au point qu'elle est même allée recruter des mercenaires blancs parmi les anciens du Viet-Nam.

### III. NECESSITE D'INTENSIFIER LES SANCTIONS

L'arme des sanctions peut s'avérer particulièrement redoutable, si elle est méthodiquement utilisée. Elle a fait la preuve de son efficacité dans beaucoup de cas.

Entre 1966 et 1972 par exemple, les exportations Rhodésiennes des marchandises locales (agricoles et minières) ont atteint 1557 millions de dollars rhodésiens. Ce chiffre a été tiré des statistiques Rhodésiennes, ce qui indique que les chiffres réels doivent être supérieurs pour la simple raison que la Rhodésie n'a pas intérêt à dire toute la vérité sur ses échanges avec l'extérieur. On sait d'autre part que depuis qu'elle fait l'objet des sanctions internationales, la Rhodésie a toujours pratiqué un commerce frauduleux. C'est ainsi que pour la même période, c'est-à-dire, de 1966 à 1972 les Nations Unies ont estimé que des marchandises d'une valeur de 1.107 millions de dollars américains auraient atteint les marchés mondiaux par le biais du commerce indirect facilité par l'Afrique du Sud et le Portugal. Il faut reconnaître cependant que cette période représente la belle époque de l'économie rhodésienne qui a connu un essor particulièrement florissant grâce à la violation des sanctions par les puissances occidentales et le Japon. Le Sunday Times de Londres s'est distingué par des révélations de violation des sanctions contre la Rhodésie, notamment en ce qui concerne la construction d'un Hôtel à Bulawayo par une firme Américaine et les activités de certaines sociétés Suisses et Allemandes telles que : Handelagesellschaft Metalgesellschaft et une société franco-italienne. La Grande-Bretagne a certes fait beaucoup pour informer les Nations Unies des cas de violation des sanctions. Mais une autre vérité qui, elle n'est pas à l'honneur de la Grande-Bretagne, est que cette dernière a accepté que certains de ses citoyens violent les sanctions pourvu qu'ils ne le fassent pas dans les échanges avec la Grande-Bretagne. Par exemple Sir Humphrey Prideaux, citoyen britannique qui est Président d'une firme dénommée "Brook Liebigs" a fait en 1973 cette déclaration qui ne laisse planer aucune équivoque sur ses intentions en ce qui concerne la Rhodésie : "contribuer au commerce et exploitations de la Rhodésie est un de nos premiers buts. Nous voulons aider le commerce de la Rhodésie de toutes nos forces". Un autre citoyen britannique, le Président du groupe British Rendall a déclaré que la filiale en Rhodésie de sa

firme avait exporté 35% de ses produits, et qu'elle avait transféré un certain nombre de membres de son personnel pour ouvrir un débouché en Afrique du Sud. A cela s'ajoute évidemment toutes les autres activités, petites ou grandes, des citoyens porteurs des passeports britanniques, tout en étant Rhodésiens.

Il existe en effet de nombreux individus servant en Rhodésie et occupant les postes les plus élevés dans la hiérarchie militaire et politique qui utilisent officiellement des passeports britanniques. En leur qualité de citoyens britanniques, bien connus pour leurs activités politiques ou militaires en Rhodésie, ils peuvent se déplacer en toute liberté sans être inquiétés de la part de qui que ce soit.

En Grande-Bretagne, il y a deux poids et deux mesures s'agissant des noirs ou des blancs. Tout en délivrant les passeports aux blancs (tel que le fameux Général Dunlop, ministre rhodésien des transports) qui assassinent à longueur de journées les africains du Zimbabwe, la Grande-Bretagne refuse aux noirs exception faite de ceux qui sont considérés comme étant "non dangereux", la possibilité de bénéficier des passeports britanniques sous prétexte qu'ils sont partisans de la violence en Rhodésie.

Tout cela explique l'hypocrisie de la Grande-Bretagne qui prétend s'opposer à la déclaration unilatérale de l'indépendance de la Rhodésie. La Grande-Bretagne qui, en d'autres temps et en d'autres lieux s'était rendue célèbre par ses interventions armées d'une férocité toute spéciale a refusé systématiquement de remettre de l'ordre dans sa colonie rebelle de Rhodésie, et de transmettre en bonne et due forme la légitimité du pouvoir à la majorité des populations noires. Les agissements de la Grande-Bretagne témoignent clairement de sa complicité avec les rebelles blancs de Rhodésie qui du reste, sont originaires de la Grande-Bretagne dont ils gardent de surcroît la nationalité.

La Grande-Bretagne est responsable des sévices dont est victime la population noire de Rhodésie. Au lieu de faire des déclarations mensongères sur ses intentions elle devrait plutôt agir, au besoin par la force comme le lui demande la communauté internationale.

Enfin, la Grande-Bretagne et ses alliés occidentaux, membres de l'OTAN soutiennent le statut-quo en Rhodésie et violent systématiquement leurs engagements devant les Nations Unies pour appliquer les sanctions contre la Rhodésie.

La violation des sanctions par les pays occidentaux s'est manifestée depuis longtemps, plus spécialement lors de la construction du barrage de CABORABASSA au Mozambique. Le consortium chargé de la construction de ce barrage était composé des firmes allemandes, italiennes et françaises, et du Gouvernement Portugais. En 1974, le consortium importait de Rhodésie 400 tonnes de ciment par jour. La part des pays occidentaux dans la violation des sanctions contre la Rhodésie est tellement importante que ces pays eux-mêmes n'éprouvent plus aucun besoin de le faire dans la discrétion. Ainsi par exemple, un comité de la Communauté Economique Européenne (CEE) n'a pas hésité l'an dernier à proposer l'allocation d'un financement à la Rhodésie. Selon Guardian du 26 février 1975, ledit Comité a approuvé un montant de 20.000 livres sterling à accorder à la Rhodésie pour entreprendre son projet de développement de "Rhodesian Iron and Steel Corporation" en collaboration avec "The British Pio Iron Group" avec leurs correspondants en France, en Italie, en Finlande, en Norvège et en Suède.

La Hollande, un des membres de la Communauté Economique Européenne (CEE), achète à la Rhodésie un tiers de ses importations totales du tabac. Cette information a été communiquée par l'Anti-apartheid "beweging nederland", un des mouvements anti-apartheid le plus actif dans le pays. Grâce à l'action de ce Mouvement, le Gouvernement Hollandais a été obligé de condamner à des amendes de l'ordre de 10.000 Florins chacun, les responsables d'une Société dénommée "ZEPHYR TRADING" qui s'était distinguée dans la violation des sanctions contre la Rhodésie, cette même Société qui a été impliquée dans une autre affaire d'avions de transport vers la Rhodésie.

En Belgique, le Comité anti-apartheid belge a informé le 14 mai 1975 le Secrétariat de la création d'une soi-disante Société belge de transport "CARGO AIR TRANSPORT" qui n'était autre qu'une Société financée par le régime illégal rhodésien. Cette Société qui devait transporter des marchandises vers la Rhodésie à partir des aéroports belges a pour membre du Conseil d'Administration des Anciens

Mercenaires et des représentants d'armement : "Les Affreux". La nouvelle a coïncidé avec les informations faisant état au début de l'année 1975 du recrutement de mercenaires en Allemagne de l'Ouest. En mars 1975, Corriera della Sera, un journal italien, dans son numéro du 24 mars 1975 révélait que l'Italie venait de livrer à la Rhodésie une importante cargaison d'armes pour lutter contre la guérilla. Des avions produits par Aeritalia et Aermacchi avaient été fournis à l'Afrique du Sud dans le but d'être utilisé en Rhodésie.

Pour sa part la Revue AFRICA n° 57 de mai 1976 indique qu'en 1975 la Rhodésie a pu acquérir des armes pour une valeur de 88 millions de dollars. Parmi ces armes il y a des avions d'entraînement militaire NZAI CT-A au nombre de 20 fournis par la Nouvelle Zélande. Elle a reçu également par l'intermédiaire de l'Afrique du Sud des hélicoptères ALOUETTE III de fabrication française (déjà cités), des hélicoptères WESTLAND SA-330 PUMA, des avions de transport des troupes BRITTEN-NORMAN 2. Selon cette même revue "une compagnie commerciale privée de Salisbury qui a voulu garder son anonyma a fait savoir qu'elle était en mesure d'acheter 130 types de petites armes et des munitions n'importe où dans le monde."

Les Etats Unis de leur côté ont contribué à l'échec des sanctions contre la Rhodésie. D'après une étude publiée par le Conseil mondial des Eglises il y a de cela deux ans, les Etats Unis violent ouvertement les sanctions par le biais de la Section 503 du Military Procurement Act qui permet que des biens se trouvant sur la liste des "stocks stratégiques" soient importés s'ils sont par ailleurs importés de n'importe quel pays communiste". Cette clause est généralement connue sous l'appellation "Amendement Byrd" du nom du Sénateur qui l'a fait adopté dans le cas précis du Chrome. L'amendement qui portait sur un produit donné (le Chrome) a donné libre cours à l'importation d'une série d'autres articles en provenance de Rhodésie, si bien qu'en 1973 on s'est rendu compte que les importations américaines avaient quintuplé par rapport à la situation précédente. Il y a eu par la suite plusieurs tentatives pour faire abroger cet amendement, mais cette action a été à maintes reprises neutralisée notamment sous l'influence du Président de la Commission Sénatoriale pour les affaires étrangères. A ce propos, l'article publié par le monde du 24 avril 1976 écrit que : "Il (H. Kissinger) a également laissé prévoir une révision de l'amendement Byrd grâce auquel les Etats Unis continuent d'acheter

le Chrome Rhodésien en tournant l'embargo des Nations Unies". Il semble malheureusement que le "Lobby Américain" est tellement puissant que toute révision acceptable de cet amendement paraît difficile. Le bureau d'information de la Rhodésie au Etats Unis est très actif à cet égard et irait même jusqu'à utiliser dans ses actions de terrorisme les groupes de droite dont le fameux célèbre KLU-KLUX-KLAN. En plus de ce bureau qui joue un rôle presque officiel, il y a des firmes qui possèdent d'importantes affaires en Rhodésie par exemple UNION-CABRIDE CORPORATION.

A ce sujet le Conseil Mondial des Eglises a fait en 1974 une étude très détaillée et qui renferme de nombreux éléments dont la plupart sont encore d'actualité. La lecture du rapport contenant cette étude serait d'un très grand intérêt pour la connaissance de l'étendue des violations des sanctions par les Etats Unis d'Amérique.

De nombreux articles parus dans les journaux ont révélé beaucoup de secrets. Le "New York Journal of Commerce" est passé champion de la publication des annonces de tout genre, notamment sur la promotion des investissements en Rhodésie, sur la participation dans l'industrie minière Rhodésienne, sur le développement de l'industrie touristique etc... On a constaté par exemple que les Etats Unis constituaient en 1974 " la principale source de revenus touristiques en Rhodésie". Ce secteur a rapporté à lui seul 3 à 4 millions de dollars au moins en 1974.

Tout ce qui précède démontre que les déclarations de bonne volonté des officiels américains sur l'évolution de la politique américaine dans le sens favorable aux positions des nationalistes africains ne sont qu'un leurre, une tromperie.

Le rôle de la Suisse est bien connu, en particulier pour ce qui concerne les activités des sociétés NITREX, RIF et HANDELLSGES, GESELLSCHAFT. L'action de ces Sociétés, est bien connue de tous puisqu'elle a fait l'objet d'une communication aux Nations Unies.

Concernant l'Autriche, son rôle a été porté devant les Nations Unies et est bien connu sous le n°57 pour ce qui est de l'importation du Tabac Rhodésien. Il y a eu d'autre cas, notamment dans le domaine de l'industrie d'acier.

.../...

L'Allemagne et le Japon ont d'importantes activités, mais ils le font avec une telle habilité qu'ils arrivent par des explications confuses et par des échappatoires économique-juridiques à rassurer l'opinion sans pour autant la convaincre de leur innocence et de leur bonne foi.

Quiconque ayant des doutes éventuels sur la véracité de la complicité de certains pays occidentaux et du Japon avec le régime rebelle de la Rhodésie peut s'en convaincre en voyant la série de véhicules neufs et d'autres produits d'importations qui se vendent sur le marché Rhodésien. On trouve entre autres choses des Mercedes Benz, des BMW allemandes, des Hollandaises, des Renault et Citroën françaises, des Alfa Romeo italiennes des Toyota et Isuzu japonais etc... En 1974, les Nations Unies estimaient en effet que depuis 1966, le secteur automobile a absorbé 267 millions de dollars rhodésiens couvrant l'importation de véhicules et des pièces détachées.

Quoi qu'il en soit la plupart des pays occidentaux d'Europe ou d'Amérique et le Japon ont une très lourde responsabilité dans la survie du régime raciste d'oppression en Rhodésie du Sud. Guidés par un esprit de solidarité raciale ou attirés par des intérêts matériels sordides, ils ont joué à un degré ou à un autre un rôle déterminant dans la violation des sanctions internationales contre la Rhodésie. Malgré cet appui politique délibéré doublé d'une assistance financière substantielle, les sanctions ont produit des effets positifs. Le seul fait que le commerce avec la Rhodésie constituait une illégalité a sans doute fait hésiter la conclusion de certains contrats et nombre de transactions ont eu lieu dans la clandestinité avec tous les risques que cela comporte. Les sanctions se sont particulièrement fait sentir dans le domaine du pétrole grâce à des mesures de surveillance maritime qui ont été d'une efficacité remarquable. Avec la complicité du Portugal (avant la fin de la colonisation portugaise en Afrique) et de l'Afrique du Sud, la Rhodésie a pu échapper de justesse à l'asphyxie.

Le Guardian britannique du 12 décembre 1973 rapporte en effet que "SONARIEF a aussi approvisionné le régime de Rhodésie pour environ un tiers de ses besoins". SONARIEF est une succursale d'une compagnie pétrolière sud-africaine, la SACOR.

Depuis la fermeture des frontières avec le Mozambique et la décision du Gouvernement de ce pays d'appliquer "désormais avec rigueur" les sanctions de l'ONU et de l'OUA, la Rhodésie a été privée de 1/3 de ses approvisionnements. L'Afrique du Sud qui pourrait suppléer à cette carence connaît elle-même des difficultés de même genre avec l'embargo pétrolier arabe. Si l'Afrique du Sud par l'intermédiaire des compagnies pétrolières internationales arrive à se procurer du pétrole malgré l'embargo pétrolier arabe, il y a des doutes néanmoins qu'elle puisse disposer un surplus raisonnable lui permettant d'approvisionner son amie la Rhodésie en quantité suffisante. Toutefois, les compagnies pétrolières internationales telles que CALTEX, SHELL, GULF OIL etc., pourraient apporter des quantités suffisantes de pétrole à la Rhodésie, de même qu'elles le font illégalement pour l'Afrique du Sud. A cet égard, l'attention des pays arabes (dont la bonne foi ne peut être mise en doute) et de l'Iran doit être attirée pour une meilleure surveillance et pour un contrôle plus judicieux de la destination réelle des cargaisons de pétrole chargées à partir de leurs ports. Des mesures particulièrement sévères devraient être prises à l'encontre de ces compagnies afin qu'elles apprennent à respecter les engagements pris aux ports d'embarquement d'origine concernant la destination finale de leurs marchandises. Puisque tous les pays arabes se sont engagés à ne plus fournir du pétrole à l'Afrique du Sud et à la Rhodésie, aucun navire transportant du pétrole arabe ne devrait, sous quelque prétexte que ce soit, être autorisé à s'arrêter dans un port sud africain.

Compte tenu du fait qu'avec la décision salutaire du gouvernement de la République Populaire du Mozambique, le régime rebelle d'Ian Smith ne dispose plus d'autres voies de communication que celles offertes par l'Afrique du Sud, la mise au ban de cette dernière aurait des conséquences heureuses sur l'évolution de la lutte de libération du peuple Zimbabwé. Les nationalistes zimbabwé ont démontré dans la nuit de Pâques leur capacité de frapper partout où ils estiment pouvoir affaiblir l'ennemi; "Comme pour prouver", écrit le SOLEIL, quotidien dakarois du 21.4.76, "qu'ils sont capables de porter la guérilla n'importe où dans le territoire Rhodésien, les nationalistes zimbabwé, qui luttent contre le régime raciste de Ian Smith, ont frappé à plus de 150 km de leurs bases situées à la frontière mozambicaine". Selon le même journal "cette action qui s'est déroulée sur la route internationale reliant Johannesburg à Salisbury a coûté la vie à trois sud africains.



Les Nationalistes ont par ailleurs dynamité la ligne de chemin de fer de Rutenga, seule liaison directe entre l'Afrique du Sud et la Rhodésie par laquelle transitaient plus de 60% des échanges rhodésiens", taux qui a sûrement changé depuis la fermeture des frontières avec le Mozambique. En conclusion le quotidien dakarois fait remarquer que "ces faits marquent incontestablement le début de la fin du règne de la clique de Salisbury dont l'intransigeance et l'arrogance ont fini par acculer dans la guerre les plus allergiques à la violence".

Ian Smith avec ses blancs s'accrochent. Mais ils sentent déjà leur fin imminente, une fin humiliante qu'ils auront cherchée et méritée. Devant cette amère réalité, Ian Smith tente désespérément de diviser le front africain. Le 28 avril 1976, il a annoncé sa décision de faire entrer quatre ministres et 7 Secrétaires d'Etat africains au sein de "son gouvernement". Cette manoeuvre ne trompe plus personne. Elle est destinée à semer la confusion sans changer en rien l'image et la nature du régime raciste. Seul un gouvernement qui respecte le principe de la majorité africaine est acceptable. Tout le reste n'est qu'une mascarade.

Aujourd'hui, tout porte à croire que le régime d'Ian Smith est ébranlé par l'action coordonnée de l'application des Sanctions et de la lutte armée. S'il est vrai que la Rhodésie raciste qui s'était sûrement déjà douté de la réaction du Mozambique une fois devenu indépendant avait prévu des moyens de substitution en faisant notamment des stocks, en améliorant d'autres voies d'acheminement vers l'Afrique du Sud etc... il n'en reste pas moins cependant qu'elle ne pourrait pas résister, pour une longue durée, au boycott du Mozambique. L'effondrement du régime de Ian Smith est proche et inéluctable. Pour cela, il faut que le Mozambique continue à appliquer effectivement et avec rigueur les sanctions internationales. Le Mozambique doit être encouragé par tous les pays car il consent d'immenses sacrifices qui se matérialisent par d'importantes pertes de ses revenus et par l'agression dont il fait régulièrement l'objet de la part des racistes rhodésiens armés et aisés par l'impérialisme. La République Populaire du Mozambique s'est engagée à ne ménager aucun effort pour aider le peuple zimbabwé à recouvrer sa liberté, son indépendance et sa dignité. Aussi, il est du devoir, de tous les pays africains en particulier et de tous les autres pays du monde épris de paix, de liberté et de

justice de lui apporter leur appui moral, et surtout leur assistance matérielle et financière. L'aide des autres pays est d'autant plus nécessaire que le Mozambique se trouve exposé à des représailles de toute sorte de la part des racistes rhodésiens soutenus par leurs alliés sud-africains et autres.

Dans cette terrible épreuve qu'endure le peuple et le Gouvernement de la République Populaire du Mozambique, il est très encourageant de constater que de nombreux Etats Africains et étrangers, répondant à l'appel de S.E. le Président SAHORA MACHEL, du Président en exercice de l'OUA, et à celui du Secrétaire Général Administratif lui ont déjà manifesté d'une façon concrète leur solidarité.

La République Populaire du Mozambique aura pour encore longtemps besoin du soutien de tous, car la lutte héroïque à laquelle elle s'est engagée, dans l'intérêt de la liberté africaine et de la dignité humaine, sera dure et peut-être aussi très longue.

SOCIETES COMMERCIALES ET INDUSTRIES

Sur la base de leurs actifs corporels bruts, les sociétés énumérées dans le tableau ci-après sont classées comme les 12 premières sociétés commerciales et industrielles en Rhodésie.

(En millions dollars rhodésiens) +

SOCIETE MERE	NATIONALITE	FILIALE RHODESIENNE	ACTIF CORPOREL BRUT
Nedbank Holdings -	sud-africain -	Rhodesian Banking Corp Ltd. (RHOBANK) Rhodesian Acceptances	131,5 52,8
South African Breweries, Ltd. -	sud-africain -	Rhodesian Breweries, Ltd (RHOBREW) TA Holdings, Ltd.	42,3 33,9
Anglo American Corporation of South Africa, Ltd.	sud-africain	Hippo Valley Estates, Ltd	27,2
Unilever, Ltd.	britannique	Freecor Group of Companies	25,6
Lonrho, Ltd.	britannique	David Whitehead and Sons (Rhodesia) Ltd.	12,7
Roskar Investments (Pvt) Ltd. G.A. Ware Holdings	- -	Morewear Industrial Holdings Ltd.	10,7
American Cigarette Company Overseas (Pvt.Ltd.)	américain	Rothmans of Pall Mall (Rhodesia) Ltd.	10,2
Plate Glass Company	sud-africain	Plate Glass Industries (Rhodesia) Ltd.	9,0
Associated Portland Cement Manufacturers, Ltd.	britannique	Salisbury Portland Cement Company, Ltd	
White's South African Portland Cement Company, Ltd.	sud-africain		8,3
Tate and Lyle Company, Ltd	britannique	Rhodesia Sugar Refineries, Ltd.	8,0

Source : MONITEUR AFRICAIN N° 740 JANVIER 1976.

+ En 1974, le taux de change nominal du dollar rhodésien a varié entre 1,20 et 1,65 dollar des Etats-Unis

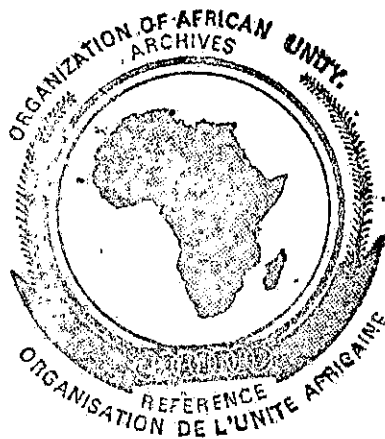
EFFECTIFS MILITAIRES EN RHODESIE

- Armée de terre : 5.700 hommes ( + 10.000 réservistes.)
- Armée de l'Air : 1.200 hommes  
( Vampires - Hunter et une escadrille d'Allouettes III)
- Police ( paramilitaire ) : 8.000 hommes (et 35.000 réservistes).

Le budget militaire a augmenté de 16 % pour le dernier exercice et le prochain promet d'être encore plus lourd.

---

Source : Le Monde du 30 avril 1976. P.6.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1976-06

# Measures Taken by Mozambique for the Application of Sanctions Against the Racist Regimes of Rhodesia

Organization of African Unity

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/9537>

*Downloaded from African Union Common Repository*